



Je retiens

Louis XVI et la Révolution

Le roi détient le pouvoir absolu .

Il n'est contrôlé par personne, il fait les lois et dispose de la vie et de la liberté de ses sujets.

La société de l'époque : elle est composée de 3 ordres : La noblesse et le clergé sont des privilégiés qui ne paient pas d'impôts.

Autour du roi, ils vivent luxueusement et occupent les plus hautes fonctions.

Le troisième ordre, le Tiers Etat paie les impôts.

Les paysans (80% des Français) ont des conditions de vie très dures et croulent sous les impôts.

5 mai 1789 : Le roi Louis XVI ouvre les états généraux à Versailles.

C'est le dernier moyen qui lui reste pour trouver une solution à la crise.

Dans toute la France, des représentants des 3 ordres (Tiers Etat, noblesse et clergé) sont élus et écrivent leurs demandes au roi sur des cahiers de doléances.

Ces états généraux sont un échec et la colère du peuple se fait de plus en plus ressentir

Les députés du Tiers Etat décident de se réunir dans une autre salle, celle du Jeu de paume.

20 juin 1789 : Réunis dans cette nouvelle salle, ils décident de ne pas se séparer avant d'avoir rédigé une constitution pour le pays (ensemble de lois précisant comment gouverner le pays) : c'est le Serment du Jeu de Paume. Ainsi est née l'Assemblée nationale.

C'est aussi le début de la Révolution.

Le roi mécontent fait venir des milliers de soldats autour de Paris.

14 juillet 1789 : Le peuple de plus en plus agité et maintenant menacé par ces soldats, s'empare de milliers de fusils et de quelques canons aux Invalides.

La foule s'empare ensuite de la Bastille.

Les paysans se retournent contre les châteaux et les seigneurs en demandant l'abolition des droits seigneuriaux.

Plusieurs centaines de châteaux seront pillés et brûlés.

Le 5 août 1789, c'est l'abolition (la suppression) des privilèges de la noblesse et du clergé et la fin de l'ancien régime.

26 août 1789 : L'Assemblée constituante vote la Déclaration de l'homme et du citoyen.

De 1789 à 1791, les députés rédigèrent une constitution qui limite les pouvoirs du roi. C'est l'abolition de la monarchie absolue et la création d'une monarchie constitutionnelle. Les lois sont désormais votées par les députés.

Le 22 septembre 1792, c'est la fin de la monarchie et le début de la République.

Le roi tente de s'enfuir avec sa famille, il est rattrapé, jugé puis guillotiné pour trahison.